



# COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 27/11/2024  
Reçu en préfecture le 27/11/2024  
Publié le Département : ARDECHE  
ID : 007-200039832-20241125-D\_2024\_9\_8-DE-

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :  
D\_2024\_9\_8

L' an deux mille vingt quatre, le lundi 25 novembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Centre d'accueil à LES VANS, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Nombre de délégués en exercice  
: 31

Date de convocation du : 19 Novembre 2024

Présents : 24

**Titulaires** : Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame CHALVET Catherine, Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur BALMELLE Robert, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Monsieur THIBON Pierre, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel

Votants : 30

**Objet : Soutien au projet de construction d'un bâtiment pour les restos du cœur avec mise à disposition de la parcelle de terrain**

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Monsieur BYKENS Jean

**Pouvoirs** :

Madame DESCHANELS Georgette a donné pouvoir à Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques  
Monsieur BORIE Jean-François a donné pouvoir à Monsieur ROGIER Jean-Paul  
Monsieur ALLAVENA Serge a donné pouvoir à Monsieur LAGANIER Jean-Marie  
Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert  
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame DOLADILLE Monique  
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Monsieur THIBON HUBERT

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur ALLAVENA Serge, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur BONNET Franck, Madame FEUILLADE Delphine

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Christian MANIFACIER

Christian MANIFACIER, Vice-président en charge des travaux, expose qu'il est demandé au Conseil communautaire de se prononcer sur plusieurs questions concernant les Restos du cœur.

- D'une part sur le soutien à la démarche des Restos du cœur de recherche de financement pour leur projet de construction ;
- D'autre part sur la mise à disposition par la collectivité d'un terrain situé au quartier Champvert sur la commune de Chambonas. Pour cela, une solution juridique sera à trouver.
- Enfin, dans l'attente de la construction de leurs locaux, la collectivité est sollicitée à hauteur de 200 € par mois pour une participation à leurs frais de location d'un bâtiment sur la commune de Beaulieu.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés moins une abstention (Mme Georgette DESCHANELS) :**

- **AFFIRME** le soutien de la Communauté de communes à la démarche des Restos du cœur de recherche de financement pour leur projet de construction ;
- **AUTORISE** le Président à mettre à disposition des Restos du cœur un terrain situé au quartier Champvert sur la commune de Chambonas, dont les modalités précises seront soumises au vote d'un prochain Conseil communautaire ;
- **APPROUVE** la participation de la collectivité aux frais de location du bâtiment situé à Beaulieu à hauteur de 200 € par mois, montant à inscrire dans les participations au budget 2025.

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 1

Le Président, Joël FOURNIER



Emis le 25/11/2024, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Envoyé en préfecture le 27/11/2024  
Reçu en préfecture le 27/11/2024  
Publié le  
ID : 007-200039832-20241125-D\_2024\_9\_8-DE